

CONTRÔLE

Essai à la plaque

Les entreprises de terrassement, de bâtiment ou les différents intervenants de l'équipe de maîtrise d'œuvre peuvent être amenés à effectuer un contrôle de la qualité du compactage d'une plateforme ou d'une mise en remblai.

L'essai à la plaque a pour but d'effectuer ce contrôle en mesurant l'enfoncement d'une plaque d'acier rigide chargée en son centre. Il sert donc à vérifier le compactage et la portance de plateforme ou de fond de forme, futur support de dallage béton de type industriel ou d'enrobés pour voiries ou parking par exemple.

Notre service

Après avoir donné les résultats verbalement en temps réel sur chantier, nous établissons un procès verbal intégrant les valeurs mesurées, les résultats calculés et un plan d'implantation des essais. S'il y a lieu, les causes possibles de non-conformité et la solution à envisager seront détaillés.

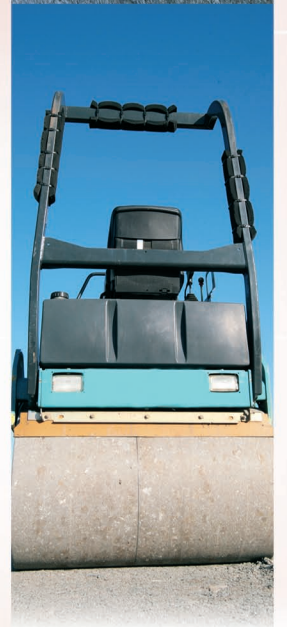
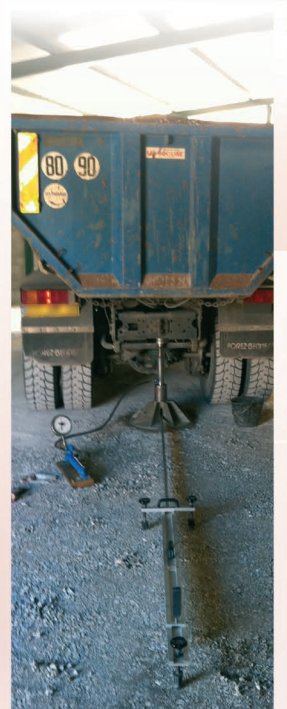
ABESOL offre un service de qualité et réalise les essais à la plaque respectant la norme NF P94-17-1 selon le mode opératoire du LCPC comprenant deux cycles de chargement permettant la mesure du module de Boussinesq EV1, du module Kw dit module de Westergaard et du rapport $K=EV2/EV1$ traduisant la qualité du compactage.

Nos tarifications

Nous vous proposons des forfaits sur la base de 3 ou 5 essais voire à la demi-journée assurant ainsi une souplesse d'intervention.



Le contrepoids utilisé est un camion 6x4, chargé à 23 tonnes et positionné à l'arrêt, qui doit être mis à notre disposition. Il est donc important de prendre en compte l'accessibilité de ce camion aux points d'auscultation de la plateforme.



A.B.E.Sol

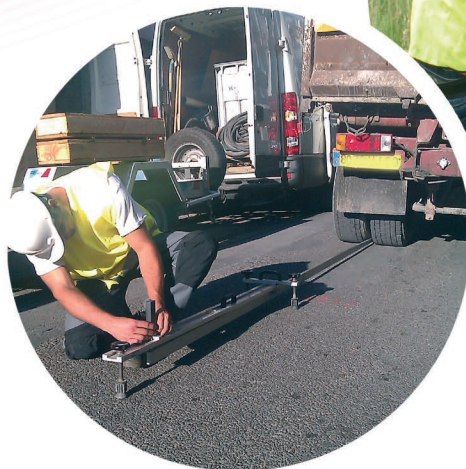
GEOTECHNIQUE & ENVIRONNEMENT

146 chemin des bas près Ouest - 30560 St Hilaire de Brethmas
Tél : 04 66 56 83 27 - Fax : 04 66 56 83 28 - Email : abesol@abesol.fr

www.abesol.fr

CONTRÔLE

Mesure de déflexion



La mesure de déflexion est un outil de diagnostic pour les voiries.

Le déclenchement d'une fissuration ou d'une déformation du tapis goudronnée est généralement lié à une faiblesse de la portance de la chaussée ou de son sol support. Pour fixer la réfection de cette chaussée il faut donc mesurer sa réaction au passage des véhicules.

La mesure de déflexion permet de contrôler la déformation verticale d'un point de la chaussée sous l'effet d'une charge roulante appliquée en ce point.

A l'issue des tests, un procès verbal d'intervention vous est remis incluant les valeurs mesurées, les calculs effectués et un plan d'implantation des mesures.

ABESOL garantit un travail de qualité, par l'emploi d'appareillages contrôlés régulièrement et par une méthodologie respectant la norme NF P98-200-2, associés à une rapidité d'exécution.

Pour réaliser un diagnostic complet, des carottages de chaussées et un relevé exhaustif des désordres devront être associés à ces mesures de déflexion.

Construisez en toute sérénité !